**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 03 mai 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA NAMIBIE**

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégationde la République sœur de Namibie et la félicite pour la qualité de son rapport national au titre de cette 38ème session de l’EPU.

La délégation sénégalaise note, avec satisfaction, que malgré les difficultés liées à la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement namibien ne cesse de déployer des efforts pour promouvoir et protéger tous les droits de l’homme pendant la période considérée.

Ainsi, hormis certaines restrictions, le Gouvernement a continué à promouvoir efficacement le droit des personnes à la santé ainsi qu’à l’eau et à l’assainissement grâce à des politiques ciblées mais aussi d’engagements volontairement souscrits.

Tout en saluant ces mesures de haute portée, la délégation sénégalaise voudrait suggérer à la Namibie les recommandations suivantes :

* Mettre en place des politiques et des programmes visant à rendre accessible et abordable l’acquisition de terres au profit des populations les plus démunies ; et
* Adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la Namibie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la Communauté internationale à lui accorder tout l’appui nécessaire.

**Je vous remercie.**